



André Fauteux

par André Fauteux, éditeur
info@21esiecle.qc.ca

Champs électromagnétiques au Québec : une urgence de santé publique

DEPUIS 1991, le gouvernement du Québec a refusé par trois fois d'appliquer les recommandations de ses propres conseillers médicaux en matière de réduction de l'exposition aux champs électromagnétiques (CEM) de 60 Hertz. Cette situation est inacceptable puisque nous sommes le peuple le plus exposé en Occident, sinon au monde, aux champs magnétiques d'extrêmement basses fréquences (EBF). Ceci en raison de la prédominance des systèmes de chauffage électrique, des multiples mises à la terre effectuées sur les tuyaux de plomberie métalliques ainsi que des mauvaises pratiques de câblage.

Taux records de cancer

La situation est d'autant plus inacceptable que, selon les dernières statistiques de l'Agence de santé publique du Canada, les Québécois affichent les taux les plus élevés d'incidence de trois cancers soupçonnés d'être causés par l'exposition aux champs magnétiques EBF : les cancers du cerveau et du sein, ainsi que la leucémie lymphocytaire aiguë (détails en page 57).

Si les liens statistiques établis entre les champs magnétiques et le cancer sont encore non concluants, l'absence d'une preuve hors de tout doute ne saurait excuser l'inaction de nos élus. En effet, des centaines d'études scientifiques de grande qualité et les appels répétés à la prudence lancés par de nombreux médecins justifient l'application immédiate, en vertu du principe de précaution, de mesures faciles et abordables qui pourraient réduire notre exposition aux CEM.

Il existe « une association statistiquement significative et concordante entre les leucémies infantiles et l'exposition aux champs magnétiques EBF domestiques d'intensité supérieure à 0,4 microTesla, avec approximativement un doublement du risque relatif », affirmait en 2001 le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) en classant les champs magnétiques EBF comme étant « peut-être cancérigènes pour l'homme ». Selon le CIRC, il est « peu probable » que cette association soit due au hasard. Il y a même « peu de doute » que les champs magnétiques EBF soient une des causes de la leucémie infantile, tranchait un rapport d'experts (bioinitiative.org) en 2007.

Les dernières études révèlent également des hausses des risques de tumeurs crâniennes chez les gens qui utilisent régulièrement un téléphone portable depuis plus de dix ans. L'effet synergique de l'exposition aux hautes et basses fréquences rend la situation particulière des Québécois « très préoccupante », nous a affirmé en entrevue le Dr David Carpenter, coauteur du rapport *BioInitiative* et ancien directeur de l'École de santé publique de l'Université d'Albany (New York).

Le modèle européen

« Fortement interpellés » par le rapport *BioInitiative*, les parlementaires européens ont adopté, en février 2009, une résolution formulant 29 recommandations en faveur de l'adoption du principe de précaution. Notamment :

- de publier un guide des options technologiques disponibles et efficaces pour réduire l'exposition aux CEM ;
- de présenter un rapport annuel concernant les sources et les niveaux des CEM ainsi que les mesures prises pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement ;
- d'imposer des distances minimales à respecter afin d'éloigner des lieux habités les lignes à haute tension et les antennes relais de téléphonie mobile ;
- de lancer une vaste campagne pour sensibiliser le public — les jeunes en particulier — aux risques sanitaires présentés par les CEM et aux bonnes pratiques d'utilisation du téléphone portable et des appareils ménagers ;
- d'obliger l'étiquetage de tout appareil sans fil indiquant la puissance des émissions et la présence de micro-ondes (obligation récemment imposée par la ville de San Francisco) ;
- de suivre l'exemple de la Suède qui accorde aux personnes souffrant d'hypersensibilité électromagnétique le statut de personnes à capacités réduites bénéficiant d'une protection appropriée et de chances égales de vivre une vie normale.

Si le gouvernement du Québec tient vraiment au bien-être de sa population et désire contrôler l'escalade des coûts de la santé, il se doit d'imiter la dizaine de pays européens qui agissent déjà de façon proactive pour réduire les risques sanitaires liés à l'électrosmog. 🌐



Cet appel est soutenu par plusieurs médecins experts en la matière.
Détails sur maison21esiecle.com